MESSAGE

de

L'UNION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET DE VICTIMES DE GUERRE (U.F.A.C.)

11 NOVEMBRE 2009

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Aujourd'hui, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, nous nous trouvons réunis pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Les Monuments aux Morts et stèles commémoratives, ancrés dans nos communes, sont les témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés. Nous avons peine, aujourd'hui, à imaginer qu'au sortir de la "Grande Guerre", ces monuments n'existaient pas.

Ces lieux de mémoire réalisés dès l'immédiat après-guerre - souvent à l'initiative des anciens combattants de l'époque - sont l'expression de leur volonté que cette guerre soit la "der des ders" et que leur sacrifice ne soit pas vain.

Ces monuments sont leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Ils sont le visage de cette France meurtrie, défigurée, profondément marquée par cette guerre qui ne s'est pas arrêtée le 11 novembre 1918. Cette guerre a perduré dans les corps et dans les cœurs.

Dans les corps des mutilés, des "Gueules Cassées" et de tous ces soldats dont les blessures physiques ou psychologiques ont laissé des traces indélébiles.

Dans les cœurs des mères, des épouses et des orphelins auxquels a manqué pour toujours un être cher.

En 1919, le Traité de Paix signé à Versailles, par ses exigences vis à vis de l'Allemagne, a favorisé l'émergence du nazisme et a été l'une des causes de la Seconde Guerre mondiale.

Ces années 1914/1918 ont ébranlé le Monde et orienté dans un sens infiniment tragique, tout le destin du XX^{ème} siècle.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en a tiré l'un des motifs fondamentaux de son action : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer en ce sens avec les générations nouvelles dans le cadre des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies.

